

BOURSES RECHERCHE : POST-DOCTORAT / MASTER 2

Fonds sur les maladies chroniques
nécessitant une assistance médico-technique

Candidatez !

POUR QUI ?

- Vous êtes chercheur au sein d'un laboratoire de l'université de Bordeaux.
- Vous êtes candidat avec le soutien de l'un de ses laboratoires.



QUELLES THÉMATIQUES ?

Insuffisance ou handicap cardiaque et/ou respiratoire, pathologies du sommeil, diabète, troubles nutritionnels et autres maladies chroniques nécessitant une assistance médico-technique.

QUOI ?

La bourse vise à couvrir les frais de salaire et éventuellement quelques frais de fonctionnement. (Consommables, frais de mission, etc.).

Post-doctorant
50k€ maximum
pour 1 an
(début avant fin 2017)

Interne / master 2
30k€ maximum
du 1er novembre 2017
au 31 octobre 2018

COMMENT CANDIDATER ?

1. complétez le dossier de candidature également téléchargeable sur :

www.fondation.univ-bordeaux.fr

2. transmettez-le **avant le 15 juin 2017** à : fondation@univ-bordeaux.fr

Le jury sélectionnera les projets éligibles en juillet pour un démarrage avant fin 2017.



LE FONDS SUR LES MALADIES CHRONIQUES NECESSITANT UNE ASSISTANCE MEDICO-TECHNIQUE

Le Fonds vise à accélérer et à promouvoir les actions-projets de formation, recherche ou évaluation dans le domaine des maladies chroniques nécessitant une assistance médico-technique. Il entend soutenir des actions portées par des équipes défendant et assurant la promotion d'un modèle de santé responsable, social et solidaire. Le Fonds est porté par la Fondation Bordeaux Université en partenariat avec :